

Service à contacter :
Direction générale des Finances publiques DNID SERVICE RECOUVREMENT 3 AV DU CHEMIN DE PRESLES 94417 ST MAURICE CEDEX Téléphone : 01 45 11 63 63 Courriel : tgrect994@dgfip.finances.gouv.fr Accueil du public : Références bancaires : IBAN : FR46 3000 1000 64R7 5500 0000 013 BIC : BDFEFRPPCCT
Références pour toute correspondance :
N° facture : CSPE 24 2600092714

DNID
3 AV DU CHEMIN DE PRESLES
94417 ST MAURICE CEDEX

0294-019247-0039-0



GAEC DU CIRET GAEC DU CIRET
RIVIERE HAUTE
46140 ALBAS

LETTRE DE RELANCE

fno Le 14/10/2024 *me 300 1754*

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, malgré une demande de paiement préalable, vous restez redevable de la somme de 15,00 € dont le détail figure dans le tableau ci-dessous. La date limite de paiement n'ayant pas été respectée, vous encourez l'application de la majoration prévue par l'article 55 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 dont le décompte détaillé figure dans le tableau précité. Si vous avez déjà payé la totalité de la créance, seule la majoration reste due.

En application de l'article L.257-0 B du livre des procédures fiscales, je vous invite à régulariser dans les meilleurs délais votre situation. À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Nature de la créance	Références / Numéro de la créance	Date de mise en recouvrement / date limite de paiement	Montant dû	Versements / réductions	Reste dû
REDEVANCE DOMANIALE - DOMAINE PUBLIC NON MILITAIRE	CSPE 24 2600092714	15/07/2024	152,00	152,00	
Date limite de paiement		15/09/2024			
Majoration			15,00		15,00
TOTAL (Situation arrêtée au : 14/10/2024)					15,00 €

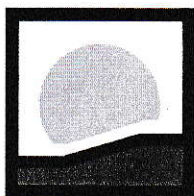
Pour payer, vous pouvez utiliser l'un des modes de paiement proposés au verso.

Vous disposez d'un délai de trente jours pour présenter vos observations au regard de la majoration appliquée conformément à l'article L. 122-1 du code des relations entre le public et l'administration.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler la somme restant due, vous pouvez contacter le service désigné en tête de ce document dans le bloc « Service à contacter », qui est seul compétent pour vous répondre.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La/Le comptable public
ALAIN CAUMEIL



capel
4 SAISONS

CAPEL 4 Saisons

159 rue du Pape Jean XXIII - 46000 CAHORS

Tél : 05 65 20 55 00 - Fax : 05 65 20 55 28

SAS au capital de 4 100 000 euros

SIREN : 394 258 313 RCS CAHORS - APE : 4675 Z

N° Identification Intracommunautaire : FR 19 394 258 313

N° agrément phyto : MP00016

Distribution et application de produits phytopharmaceutiques

FACTURE N°: FCC-053-2025-5929

Du : 11/01/2025

Client : 134421

GAEC DU CIRET

RIVIERE HAUTE

46140 ALBAS

ORIGINAL

FACTURE COMPTANT

Magasin : 053 MONTCUQ GAMM VERT

ATC : 008 CAVALIE CEDRIC

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
053727	COG.FOIRE OUTILLAGE A 3.00	3	1,000	U		2,50	2,50
053766	COG.FOIRE OUTILLAGE A 7.00	3	1,000	U		5,83	5,83
350852	BRIQUET DE CUISINE GAZ	3	1,000	U		4,13	4,13
053756	COG.FOIRE OUTILLAGE A 6.00	3	1,000	U		5,00	5,00
328119	MINERV.TSC SYNTHESE 5W40 5L	3	1,000	U		30,00	30,00

N 2001759

Carte Fidélité 2008102821736

Points Fidélité au 20/12/2024 : 256

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	9,49	47,46	56,95
		9,49	47,46	56,95

NET A PAYER 56,95 EUR
Echéance au 11/01/2025

134421 56,95
FCC-053-2025-5929 du 11/01/25
Chèque SAS CAPEL

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

IBAN : FR76 1120 6000 9510 1831 6900 328

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout paiement non acquitté à la date d'échéance supporte de plein droit des intérêts de retard (loi LME n°2008-776 du 4 août 2008) exigibles dès le lendemain de la date figurant sur la facture au taux d'intérêt au début du dernier semestre appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement +10%. Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Capel www.capel.fr